

# BREILLY

# C'EST VOUS!

Numéro 21

Les élections présidentielles se dérouleront les **10 et 24 Avril 2022**. Le bureau de vote se trouvera à la Mairie et sera ouvert de **8h à 19h**.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, vous devez donner **procuration** à la personne de votre choix. Toutes les **informations** sur le site internet [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou à la **Gendarmerie** de Picquigny.

L'**Opération Hauts-de-France Propres** a permis de ramasser environ **2m<sup>3</sup>** de déchets variés **jetés** sur l'ensemble du territoire communal. Une quinzaine de personnes et le soleil étaient au rendez-vous. **Merci à tous**.

L'**école de la Vigne** (Picquigny) vous informe que les inscriptions des enfants **nés en 2019** pour la rentrée scolaire de Septembre 2022 sont à faire rapidement. Vous devez prendre contact avec la directrice Madame CAPEL au 03.22.51.40.74 (même si vous souhaitez scolariser vos enfants ailleurs).

Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet [www.breilly.fr](http://www.breilly.fr).



Les **travaux d'effacement du réseau électrique** Route Nationale ont débuté le Lundi 28 Mars, pour une durée d'environ 9 mois.



Le C.A.B. invite les enfants de moins de 12 ans à une **chasse aux œufs** le **Samedi 16 Avril** à **15h** dans les marais. Elle sera suivie par une chasse au verre de l'amitié pour les adultes.



La **réderie** du C.A.B. dans les marais se déroulera cette année le **Dimanche 1er Mai**. Restauration et buvette sur place. Informations et inscriptions auprès de Jhonny (03.22.51.77.69) ou Dédé (03.22.51.93.67).



La célébration de la **Victoire 1945** aura lieu le **Dimanche 8 Mai** à 10h au monument aux morts. Le verre de l'amitié sera ensuite partagé à la Mairie.



L'**Association Vital Fitness** organise une journée sportive et détente le **Dimanche 22 Mai** au Hall des Sports, dans le but de faire découvrir aux Breilloises et Breillois leurs différentes activités.



## Notre Histoire d'Avril :



Une remontée de la nappe phréatique est partiellement responsable d'exceptionnelles inondations ayant eu lieu pendant plusieurs mois sur le cours du fleuve Somme. Le niveau d'eau du petit étang de Breilly, marqué aujourd'hui par une borne indicatrice, a atteint sa hauteur maximale en... **AVRIL 2001**



**ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**  
**10 & 24 AVRIL**  
**#OuiJeVote**

Les permanences de Mairie du Vendredi (16h-18h) sont temporairement **annulées**, jusqu'à nouvel ordre.



11 & 25 Avril  
9 Mai



## F.C. BREILLY

Dimanche 10/04 à 15h  
MOLLIENS - BREILLY

Dimanche 24/04 à 15h  
CANDAS - BREILLY

Dimanche 08/05 à 15h  
BREILLY - PICQUIGNY

Mairie de Breilly

☎ 03.22.51.86.61  
✉ [contact@breilly.fr](mailto:contact@breilly.fr)

[www.breilly.fr](http://www.breilly.fr)



# Vos élus se sont réunis

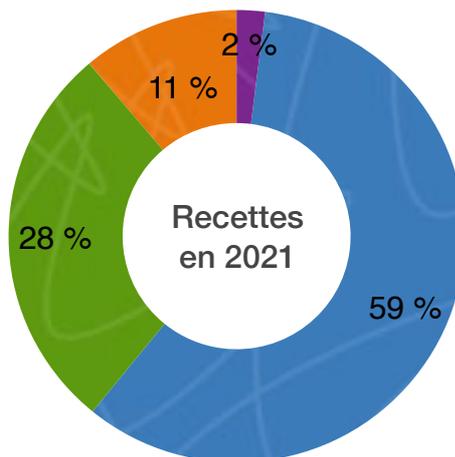
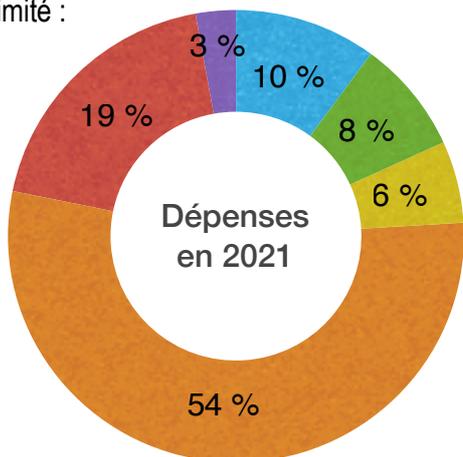
## Réunion du Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2022

- Les Comptes de Gestion et Compte Administratif de l'année 2021 ont été approuvés.
- Le Budget Prévisionnel pour l'année 2022 a été voté à l'unanimité :

QR-code à flasher avec votre smartphone

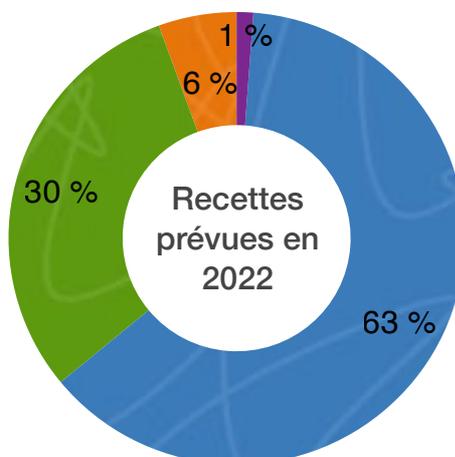
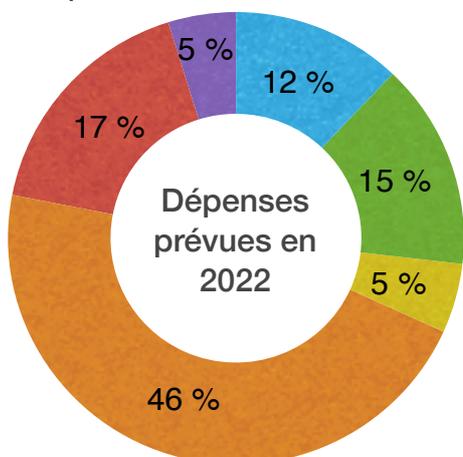


ou lien URL  
<https://www.breilly.fr/mairie/conseil/cr/>



- Factures
- Entretien
- Fêtes/Communications
- Personnels\*\*
- Participations extérieures\*
- Autres charges

- Cimetière
- Impôts et taxes
- Dotations
- Autres



\*Les dépenses « participations extérieures » correspondent aux contributions aux différents organismes de regroupements intercommunaux (SISCO, SIVOS, SITE, ...) ainsi qu'au SDIS.

\*\*Les dépenses « personnels » correspondent aux salaires des employés titulaires, non titulaires, saisonniers, ainsi qu'aux charges et assurances liées.

- Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier le taux de la part communale des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti.
- L'ALSH de Breilly n'ouvrira pas ses portes en 2022 ; en cause, un manque d'inscriptions lors des dernières tentatives et de grandes difficultés à recruter des personnels (direction, animation).